

Ohey - Opération de Développement Rural

Havelange, AuD, le 11 mars 2022.

Compte-rendu de la réunion du GT BiodiverCité Le 10 mars 2022

Membres présents : Mathilde Lechat, Olivier Gonne, Sabrina Holodiline, Chantal Scoufflaire, Madeleine Tissot, Olivier Dhont, Charles **de QUIRINI**

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Rachel Sundar Raj, Aurélien Dethier.

Pour la commune : Ruth Oosterhof, Rosette Kallen

Excusés : Adrien Voisin, Sébastien Devillers

1. Appel à projets BiodiverCité.

Toutes les personnes présentes connaissent l'appel BiodiverCité.

L'objectif de l'appel est de mobiliser les citoyens pour la biodiversité

Le Budget est le même que l'année dernière à savoir 10.000 euros pour des projets dits « impactant » + 2.000 euros pour la distribution de plants dans le cadre de la semaine de l'arbre. Le poste sensibilisation est plafonné à 2500€.

Les projets doivent être mis en œuvre sur des terrains communaux ou sur un terrain privé à condition qu'une convention soit signée entre la commune et le propriétaire pour la mise à disposition du terrain pour 15 ans minimum.

Les projets entrés en 2021 doivent être finalisés pour mars 2023.

La FRW passe en revue les neuf thématiques regroupés dans l'appel à projets : cimetière nature, plantations, bâtis, luttés contre les EEE (uniquement matériel), sensibilisation, sentiers et chemins, mares et cours d'eau, etc.

Les explications sont reprises dans le power point en annexe du présent CR. L'ensemble des dépenses éligibles sont disponibles dans le vademécum qui se trouve sur le site Internet Biodiversité de la Wallonie : <http://biodiversite.wallonie.be/servlet/Repository/vademecum-biodivercite-2022.pdf?ID=44669&saveFile=true>

2. Nouveautés 2022 de l'appel à projets

La FRW présente les changements par rapport à l'appel à projets de l'année précédente :

- Certaines dépenses ne sont plus éligibles.
- Certaines postes de dépenses éligibles ont été ajoutés.

La grande nouveauté 2022 : la consultation d'un expert pour la faisabilité et/ou la réalisation d'un projet peut être subsidiée à hauteur de 20% du budget total de la fiche projet.

Les fiches budgétaires sont désormais la première source d'information du SPW. Ces dernières réclameront donc une attention particulière.

La Wallonie ouvre l'appel à projets pour une durée de trois mois. La date limite de dépôt des projets est fixée au **08 juin** dans le programme destiné aux communes (la FRW attire néanmoins l'attention sur le fait que les fiches projets doivent être soumises au collège).

Toutes les informations sur les nouveaux postes éligibles et sur les postes supprimés se trouvent dans la présentation en annexe.

3. Les objectifs de la commune

Rosette Kallen rappelle les trois objectifs que la commune s'est fixée dans le déroulement de l'appel à projets BiodiverCité :

1. Les dépenses devront être soutenue au maximum par l'appel à projet « BiodiverCité ». Les dépenses de la commune devront être marginale.
2. Il est demandé aux membres d'informer l'agente en charge de l'appel de toute dépense effectuée dans ce cadre.
3. L'agente en charge interviendra uniquement en soutien administratif. Il n'est pas possible pour elle d'intervenir sur le terrain.

Les membres du GT sont invités à former des binômes ou trinomes pour la rédaction des FP et la réalisation des projets.

4. Les projets en cours :

La commune informe les membres qu'au niveau budgétaire, l'ensemble des fiches projets ont été clôturées. C'est une étape franchie. Cela ne signifie pas pour autant que les projets sont finalisés.

a. Les potagers partagés.

Le projet suit son cours.

Un appel est lancé pour trouver du matériel type « plexiglass » pour remplacer un carreau cassé. Plusieurs solutions avant de l'achat sont envisagées.

b. Les haies : le chemin du veilleur, il faut trouver une solution.

Les membres regrettent une absence de collaboration de la commune et s'interroge sur la disponibilité de terrain aux essarts d'Haillot.

Ils demandent si la commune a interrogé monsieur CHARLIER de la DNF ou si une cartographie des espaces disponibles dans la commune existe.

Ils rappellent que l'objectif est la réalisation de maillage écologique. Peut-on organiser la plantation en prenant en compte cet objectif ?

R : La commune a lancé un appel à manifestation pour les privés / agriculteurs qui désirent installer des haies. Cela devrait éviter les écueils s'agissant des accords et de l'entretien des haies plantées.

Elle n'abandonne pas pour autant le chemin du veilleur mais la largeur du chemin est problématique pour respecter le passage des machines agricoles tout en plantant la haie au bon endroit.

Elle recherche également une solution via le chemin de MIGNEROULE (le propriétaire s'est montré ouvert à la discussion) ou un autre sentier qui pourra accueillir les plants déjà réservés.

Les membres se questionnent à propos du chemin n°3 – où en est-on ?

Le géomètre doit donner le rapport mais ce n'est pas encore fait. Il faut que ça soit borné mais ce n'est pas encore le cas (uniquement une mesure).

Note : Concernant la plantation, la commune pourra valoriser les déchets de bois dans le projet de combustion « plaquette » et « réseau de chaleur ».

c. Observatoire à blaireaux : le panneau a été posée.

Un membre relaie l'expérience d'une personne qui a failli se faire coincer les doigts dans la porte.

Proposition – placer un arrêt ou accrocher un manche à la trappe pour prendre de la distance. Le mieux serait de placer un panneau avertissant qu'il faut faire attention.

d. Concernant la formation « dehors ».

Une solution a été trouvée avec le SPW pour finalement valider cette fiche projets.

Les membres aimeraient savoir si le projet continue dans toutes les sections d'enseignement de la commune. Si ce n'est pas le cas, pourquoi certaines d'entre elles ne se seraient pas concernées au vu de l'intérêt général pour l'école du dehors.

Réponse : Perwez n'est pas demandeur pour l'instant, Ohey se questionne. Donc, pour l'instant, le projet continue sur Evelette qui donne de bons résultats.

Le point sur l'intérêt pourra être abordé lors d'une rencontre entre les sections d'enseignement du village.

5. Les résultats du brainstorming

Poste	Idées
Plantations	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de fruitiers haute-tige → semaine de l'arbre • Distribution de plants de haies : ça reste au programme, ça reste éligible. • Plantation en forêt = l'échevine de la forêt de Gesves – ressemer dans les bois communaux des glands récupérés par les enfants. On veut faire un lien entre l'école, les forêts et les communes. Si on doit planter une forêt ? On pourrait proposer des TINY FOREST ? • Plantation de haies sur le chemin de l'Orgalisse. Ça reste prévu, il faut maintenir la demande • Plantation de saules têtards sur les berges pour les consolider limiter les débordements
Biodiversité et bâti	<ul style="list-style-type: none"> • Nichoirs pour les oiseaux (chouettes ?) = justifier le placement des nichoirs.
Protection d'espèces et de sites	<ul style="list-style-type: none"> • Pâturage à Libois : terrain communal (acheté PCDN – arrêté du régent). Il doit avoir une vocation de parc (pré de fauche fleuri). Dans un souci de ne pas trop charger le service de travaux, le pré est mis à disposition d'un agriculteur de la commune pour la fauche. L'éco-pâturage peut être une solution qui n'a pas d'impact sur le cours d'eau qui passe au travers. <i>Attention : l'achat d'animaux est subsidiable mais pas l'alimentation, produits de soin etc.</i> <i>Dernier rapport du webinaire ? On ne peut le faire que ça soit une partie mais il faut faire une convention (plusieurs éleveurs de moutons ?). Dans ce cas, ils mettraient à disposition des races anciennes. Ohey serait la commune ayant le plus de moutons de wallonie...</i>
Pollinisateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Briques Green and Blue = société anglaise qui propose des briques qui peuvent être mise à disposition des abeilles. Placement des briques dans les murs. Le principe est d'étendre le rayon d'actions du PCDN – demander aux candidats bâtisseurs d'ajouter les briques dans les nouvelles construction.
Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> • Bibliothèque de graines. Seules les semences de prés fleuris sont subsidiables, pas les semences horticoles, ornementales, non-indigènes. • Information sur le compostage = conférence, animations par le BEP (ateliers organisés par la BEP). Sabrina prend contact. • Potager didactique au parc ROSSOUX. continuer le projet. • Ateliers = fauchage et tailles de fruitiers (cycles d'ateliers). Avec le prix des produits pétroliers et un impact écologique. Si on ne veut pas utiliser une débroussailleuse électrique, on peut utiliser la faux (mais il est nécessaire d'apprendre à faire et à entretenir). Il existe des formations / des ateliers (idem

	<p>pour la production des fruitiers). Note : Natagora et le GAL Condroz-Famenne donnent ce type d'ateliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atelier de construction de nichoirs = quand les arbres n'étaient vendus, la commune demandait à une scierie de faire des planches. Une fois que le matériel est disponible, on fait des nichoirs avec les enfants. <i>Attention à ce que les nichoirs soient spécifiques aux espèces et ne deviennent pas des nichoirs de sensibilisation.</i> <p>Calendrier de fauche : repérage de quelques sites intéressant au niveau flore. Ce serait bien de sensibiliser les gens qui fauchent à respecter le fauchage tardif. On pourrait faire aussi un repérage d'autres sites. Panneau de sensibilisation avec des zones ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers 0 déchets
Chemins et sentiers	<ul style="list-style-type: none"> • Promenade des petits ponts = c'est un ancien chantier. En fonction des événements, on demande un financement. Cela dépend des aléas. On peut installer des caillebotis notamment (matériel). • Balisage du Passage du FLEMME via le chemin de l'Orgalisse (chemin numéro 3 pour les piétons) ?
Lutte contre les EEE	/
Cimetière nature	/

→ La FRW se renseigne auprès de son équipe BiodiverCité sur l'éligibilité des idées suivantes :

- Groupe zéro déchets
- Atelier compostage
- Sensibilisation à la pollution locale/domestique/numérique/...

6. Divers :

- Lancement d'un cycle de conférences sur la santé humaine en lien avec la nature – l'être humain comme partie intégrante de son environnement. Mathilde LECHAT se propose pour dispenser au moins l'une de ces conférences.
- Quid de la distribution des plants comme les années précédentes sur Ohey ? Dans un premier temps, une réunion en interne à la commune sera organisée pour une première évaluation en fonction de la liste édictée dans le nouvel appel à projets. Dans un second temps, une consultation du groupe « haies » pour proposer une liste d'essences intéressantes et des pistes de lieux où se fournir pourra être organisée.
- Les actions PCDN doivent être transversales pour être efficaces. Les membres demandent à recevoir une information plus large des actions de la commune.